

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2026
N°30/2026

Date de Convocation Publique	:	16/06/2026
Date d’Affichage	:	16/06/2026
Nombre de Conseillers en exercices	:	11
Nombre de Conseillers présents	:	10
Nombre de Conseillers Votants	:	11

Le conseil municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le vingt-trois juin deux mil vingt-six, à vingt heure quarante-cinq dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, maire.

Étaient présents : Mmes SEON Isabelle, BUSSAC Corinne, FAVIER Florence, FAZZARI Annie, MAITRE Christelle MM. JOURDE Frédéric, MAITRIAS Jérôme, Malfant Christian, MATHIEU Guillaume, REY Didier.

Était excusée avec pouvoir : Mme NICOLAS Brigitte donne pouvoir à Mme SEON Isabelle

Mme FAVIER Florence a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l’article L 2121-15 du CGCT, Madame le maire propose à l’assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- désigne à l’unanimité, Mme FAVIER Florence, secrétaire de séance.

Le maire,
Isabelle SEON

Le secrétaire de séance,

